

Nouveauté

Adobe DC
permet la
signature
des PDF

Un geste
simple pour
gagner en
efficacité et
sécurité



N'imprimez plus ... Signez en électronique vos PDF

Nous utilisons tous le format PDF pour produire et échanger nos documents numériques. Lisible depuis n'importe quelle application et dans tous les environnements, c'est un format idéal pour le partage de documents numériques.

Cependant, pour garantir l'intégrité du contenu et s'assurer de l'identité de son auteur, le PDF doit **être signé avec une signature électronique.**

En complément de **Signexpert**, la **signature électronique de l'Ordre**, cette nouvelle fonction permise avec Adobe DC vous permettra de sécuriser tous vos documents.

Avec Signexpert, n'imprimez plus. Signez en électronique, conservez l'aspect pratique du PDF et sécurisez son contenu.



LES + du PDF signé

Simplifie :

- Le processus commercial avec une signature immédiate
- L'échange des documents numériques en toute sécurité

Facilite :

- L'accès à un document numérique juridiquement recevable
- La conservation en toute intégrité

Valorise le cabinet :

- Avec une image de modernité
- Montrant la maîtrise des nouvelles technologies
- Dans une démarche éco-responsable

Sécurisation accrue :

- Garantie d'intégrité des données
- Garantie l'identité de l'auteur
- Respecte la législation en vigueur



SOURCES D'ÉCONOMIES

Suppression :

- Des scans
- De l'impression
- De l'affranchissement
- Du stockage physique

Gains de productivité :

- Des documents numériques immédiatement utilisables
- Des workflows de validation raccourcis
- Une recherche facilitée des originaux

L'original électronique

CADRE JURIDIQUE

Le nouveau Code Civil applicable au 01/10/16 précise :

Article 1174

«Lorsqu'un écrit est exigé pour la validité d'un contrat, il peut être établi et conservé sous forme électronique dans les conditions prévues aux articles 1366 et 1367... »

Article 1366

« L'écrit électronique a la même force probante que l'écrit sur support papier, sous réserve que puisse être dûment identifiée la personne dont il émane et qu'il soit établi et conservé dans des conditions de nature à en garantir l'intégrité »

Article 1367

La signature électronique repose sur un « procédé fiable d'identification garantissant son lien avec l'acte auquel elle s'attache » (art. 1367 al. 2 C. civ.)

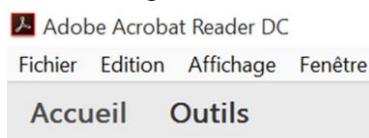


En pratique, signez avec Adobe DC

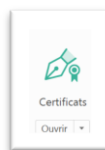
Prérequis : téléchargez la version Adobe Acrobat Reader DC <https://get.adobe.com/fr/reader/>

Avant de signer, votre clé Signexpert doit être connectée sur un port USB.

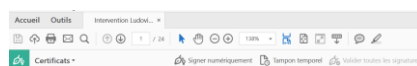
1. Votre PDF ouvert, allez dans l'onglet : Outils.



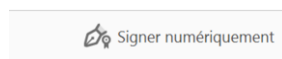
2. Allez sur l'icône Certificat et cliquez sur Ouvrir



Une nouvelle barre d'outils apparaît,

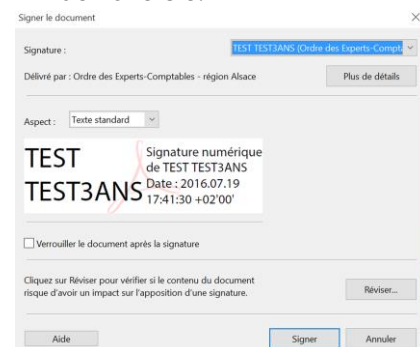


3. Enregistrez votre document avant signature.
4. Il suffit ensuite de cliquer sur le bouton « Signer numériquement ».

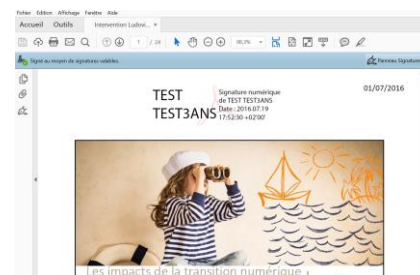


5. Avec votre souris, dessinez l'emplacement où votre signature sera positionnée.

6. Cliquez sur « Signer ». Une pop up s'ouvre vous demandant le code PIN de votre clé.



7. Votre document est signé et prêt à être échangé, stocké ...



UN PACKAGE SIGNEXPERT COMPLET

- Une signature numérique **Signexpert**
- Un automate de signature électronique **Signexpert Paraph'**

En complément d'Adobe Acrobat DC, utilisez le logiciel Signexpert Paraph' pour automatiser la signature électronique de vos documents.